

EXPLOITATION PEDAGOGIQUE HGGSP Tle, 2 heures, recherches guidées en évaluation formative « étude de documents » à la suite des axes 1 et 2 du thème 4.

Prérequis vus en début d'année de Tle:

HGGSP Thème 2 – Objet conclusif : Jalon 1 : Du conflit israélo-arabe au conflit israélo-palestinien (panarabisme). Accords de Camps David 1978 : rapprochement Israël – Egypte – Etats-Unis

Histoire TC thème 2 – La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire de 1945 au début des années 70, ch. 2 : Une nouvelle donne géopolitique : bipolarisation et émergence du tiers-Monde. (Non-alignement, Guerre froide)

Place dans les programmes :

Classe terminale HGGSP : « Analyser les grands enjeux du monde contemporain »

Thème 4 : Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques

Les deux axes visent à :

- faire saisir aux élèves l'importance de la dimension politique associée au patrimoine et les conflits qui peuvent lui être associés ;
- leur montrer comment la valorisation et la protection du patrimoine peuvent être des vecteurs de développement mais aussi des sources de tensions et de concurrences

Axe 1 : Usages sociaux et politiques du patrimoine

Axe 2 : Patrimoine, la préservation entre tensions et concurrences

[Objet conclusif : La France]

=> On peut donc développer une étude complémentaire sous forme d'évaluation *formative* à la suite des axes 1 et 2.

Les objectifs - capacités : entraînement étude de documents : développer esprit critique, contextualiser des documents pour en comprendre la portée, étudier les arguments en faveur d'un « patrimoine commun de l'humanité » et mener une réflexion critique.

Les objectifs de l'évaluation formative : apprendre à faire des liens entre le TC et l'HGGSP, à travailler les 4 disciplines de façon concomitante, valoriser le travail en équipe et l'effort au long du processus.

Lancement pour les élèves à envisager en 5 mn : video du sauvetage des temples, panorama, rappel : temples d'Abou Simbel dédiés à Ramsès II (célébration puissance et de la bataille de Qadesh, et de l'extension de l'Empire au sud)

DOSSIER ELEVES

Contexte - chronologie : l'Égypte et le Moyen-Orient face aux 2 blocs 1953-1968

Juin 1953 : renversement roi Farouk par l'armée. Le général Naguib assure la direction du pays.

1954 : Gamal Abdel Nasser est 1^{er} ministre à la suite de la démission du général Naguib.

1956 : Nasser est élu président. Il projette la construction du barrage d'Assouan pour assurer une fourniture d'électricité et une maîtrise des crues du Nil pour l'agriculture. Il demande une aide à la BIRD, aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne.

Avril 1956 : Christiane Desroches-Noblecourt, pour le comité international pour les monuments, les sites d'art et les fouilles archéologiques recommande à l'Unesco de lancer un appel pour le sauvetage des temples de Nubie.

Avril 1956 : Conférence de Bandung durant laquelle Nasser s'affirme comme un leader du non-alignement

Juillet 1956 : La BIRD et les Etats-Unis renoncent à financer la construction du barrage d'Assouan, prenant prétexte de ventes indirecte d'armes par l'URSS.

Octobre 1956 : Crise de Suez : Nasser nationalise le Canal de Suez afin de financer la construction du barrage. L'URSS reconnaît la nationalisation du canal de Suez comme légitime et propose un appui nucléaire à l'Égypte si la Fr. et la GB ne se retirent pas, ce qu'elles font sous la pression internationale.

Les actions de l'UNESCO en Égypte autour des fouilles en Nubie sont interrompues en raison de la crise. Les diplomates français sont évacués en Crète.

1958-1961 : l'alliance Égypte-Syrie-Yémen aboutit à la création éphémère de la République Arabe Unie (RAU)

Avril 1959 : Sur les conseils de Christiane Desroches-Noblecourt, Saroïte Okacha, le ministre de la culture égyptien, adresse au directeur général de l'Unesco, Vittorino Veronese, une demande pour obtenir une aide internationale de grande ampleur afin de sauver les temples de Nubie

29/02/1960 : tremblement de terre qui détruit la ville d'Agadir au Maroc, bilan 12 000 morts. Une importante aide internationale est décidée.

8 mars 1960 : en dépit de l'absence de relations officielles entre la France et l'Égypte, l'appel officiel est lancé à l'UNESCO (Paris) avec la présence d'André Malraux, ministre français de la culture.

1961 : lancement de l'exposition itinérante « Toutankhamon » aux Etats-Unis pour susciter des dons

Evacuation des populations de Nubie vers le Nord dans des villages spécialement créés dans le désert

Mars 1964 : début des travaux de sauvetage des temples d'Abou Simbel

Mai 1967 : déclaration de l'URSS rappelant qu'elle défendra l'Égypte en cas d'attaque par Israël.

Juin 1967, guerre des 6 jours : suite au blocage du détroit de Tiran par l'Égypte, soutenue par la Syrie, la Jordanie et l'Irak, Israël encerclé contre-attaque en Égypte et anéantit l'aviation égyptienne. Israël poursuit son offensive vers le Sinaï et le canal de Suez. Après le cessez-le-feu (ONU), Israël occupe le Sinaï, la bande de Gaza, le Golan.

Été 1967 : l'URSS réarme l'Égypte et envoie une aide économique

22 septembre 1968 : fin officielle de la campagne de sauvetage des temples d'Abou Simbel

Pb. : La valorisation et la protection du patrimoine peuvent-elles être des sources de tensions culturelles et politiques ? Recherches guidées et évaluation formative, 2h.

Documents (1 à 7)

I-Le sauvetage des temples de Ramsès II à d'Abou Simbel (Nubie), le point de vue occidental :

1/Discours du 8 mars 1960 : Pour sauver les monuments de Haute-Egypte, André Malraux

https://www.assemblee-nationale.fr/histoire/Andre-Malraux/discours_politique_culture/monuments_egypte.asp

Pour sauver les monuments de Haute-Égypte Discours prononcé à Paris le 8 mars 1960 en réponse à l'appel de l'Unesco

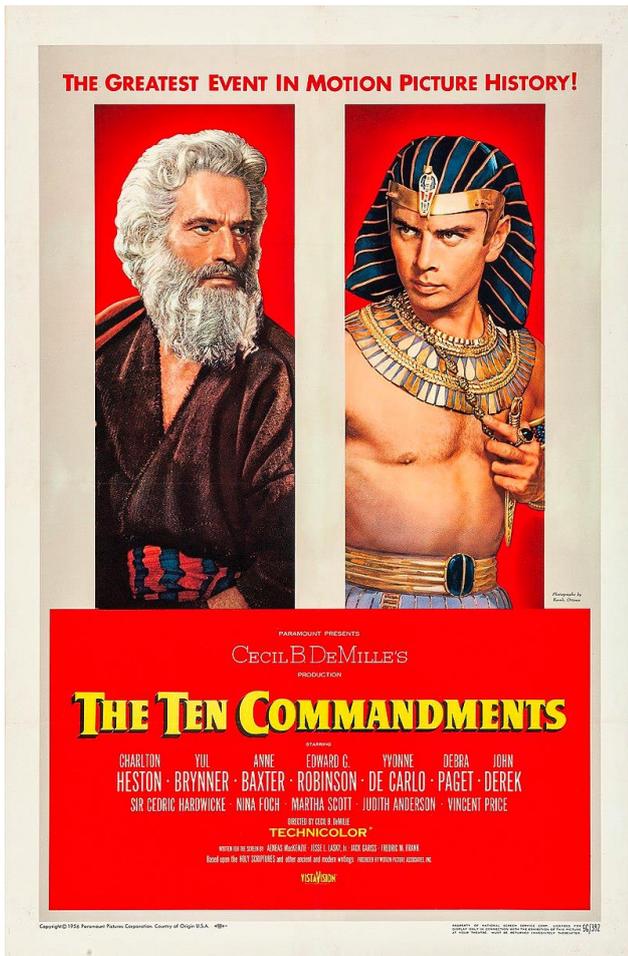
Aujourd'hui, pour la première fois, toutes les nations - au temps même où beaucoup d'entre elles poursuivent une guerre secrète ou proclamée - sont appelées à sauver ensemble les œuvres d'une civilisation qui n'appartiennent à aucune d'elles. Au siècle dernier, un tel appel eût été chimérique. Non que l'on ignorât l'Égypte : on pressentait sa grandeur spirituelle, on admirait ses monuments. Mais si l'Occident la connaissait mieux qu'il ne connaissait l'Inde ou la Chine, c'était d'abord parce qu'il y trouvait une dépendance de la Bible. Elle appartenait, comme la Chaldée, à l'Orient de notre histoire. Entre les quarante siècles dont parlait Napoléon devant les Pyramides, l'instant élu était celui pendant lequel Moïse les avait contemplées. [...]

Avec notre siècle, a surgi l'un des plus grands événements de l'histoire de l'esprit. Ces temples où l'on ne voyait plus que des vestiges sont redevenus des monuments ; ces statues ont trouvé une âme. Une âme qui leur appartient, que nous ne trouvons qu'en elles, mais que nul n'y avait trouvée avant nous.

[...]Si l'Unesco tente de sauver les monuments de Nubie, c'est qu'ils sont immédiatement menacés ; il va de soi qu'elle tenterait de sauver de même d'autres grands vestiges, Angkor ou Nara par exemple, s'ils étaient menacés de même. Pour le patrimoine artistique des hommes, nous faisons appel à l'univers comme d'autres le font, cette semaine, pour les victimes de la catastrophe d'Agadir. [voir chronologie]

« Pussions-nous n'avoir pas à choisir, avez-vous dit tout à l'heure, entre les effigies et les vivants ! » Pour la première fois, vous proposez de mettre au service des effigies, pour les sauver, les immenses moyens que l'on n'avait mis, jusqu'ici, qu'au service des vivants. Peut-être parce que la survie des effigies est devenue pour nous une forme de la vie. Au moment où notre civilisation devine dans l'art une mystérieuse transcendance et l'un des moyens encore obscurs de son unité, au moment où elle rassemble les œuvres devenues fraternelles de tant de civilisations qui se haïrent ou s'ignorèrent, vous proposez l'action qui fait appel à tous les hommes contre tous les grands naufrages. Votre appel n'appartient pas à l'histoire de l'esprit parce qu'il veut sauver les temples de Nubie, mais parce qu'avec lui, la première civilisation mondiale revendique publiquement l'art mondial comme son indivisible héritage.

Doc. 2 : Affiche du film *Les 10 commandements*, 1956



Le film sort en 1956 (1958 en France). Produit par Paramount Pictures il est nommé pour 7 Oscars et remporte celui pour les effets spéciaux. C'est le film le plus cher jamais produit. Il est le 7^{ème} plus gros succès mondial, et connaît plus de 14 millions d'entrées en France.

En 1999, le film est sélectionné pour conservation par la *National Film Registry* de la bibliothèque du Congrès des États-Unis comme étant « culturellement, historiquement ou esthétiquement important ».

Il donne une adaptation du récit biblique de l'Exode (Bible), qui décrit comment Moïse, du peuple hébreu, est sauvé du massacre ordonné par Séthi Ier en étant abandonné au Nil, puis comment il est sauvé et élevé à la cour de Séthi Ier avec son fils le futur Ramsès II. Prenant conscience de ses origines et du sort fait aux hébreux, il oblige Ramsès devenu pharaon à libérer son peuple. Dieu lui remet alors les tables de la Loi et il guide son peuple vers la Terre promise.

Source : Par Illustrated by Macario Gómez Quibus. "Copyright © 1956 Paramount Pictures Corporation." — Scan via Heritage Auctions. Cropped from the original image., Domaine public, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=86976652>

Question 1 : Expliquez les raisons qui motivent le sauvetage des temples, ainsi que les acteurs impliqués en faisant une carte mentale, en distinguant les enjeux des 4 disciplines d'HGGSP.

Travail de groupe de 3/4, restitution orale projetée. Evaluation par les pairs possible

II- Les priorités de Nasser

3/ : CADN 353 PO/5 22 Dossier « discours président » 23/07/1967 Discours du président G. Nasser à l'occasion du XVe anniversaire de la Révolution

Le déclenchement de la Révolution du 23 juillet par le peuple n'a pas été facile ou aisé. Elle a éclaté tandis que l'armée d'occupation britannique stationnait depuis plus de 70 ans sur le sol national et gouvernait grâce à l'alliance de la féodalité et du capitalisme en s'appuyant sur 80 000 soldats, se trouvant dans la zone du canal de Suez. [...]

Il n'était pas non plus aisé pour notre peuple d'affronter la politique des alliances qu'on voulait nous imposer et des zones d'influence où l'on cherchait à nous inclure...[...] Il n'était pas non plus aisé de faire face au défi que constituait le Haut-Barrage, lorsque les Etats-Unis eurent retiré une offre occidentale de participation, voulant par-là porter préjudice à l'économie égyptienne et représenter ce peuple comme démuné et incapable d'assumer les responsabilités découlant d'une entreprise sans précédent. [...]

Il n'était pas non plus facile de s'engager dans la bataille de l'édification socialiste et de l'instauration de l'autosuffisance et de la justice, dans la lutte pour la consolidation de la base révolutionnaire nationale par une industrialisation gigantesque, l'extension de la superficie arable, l'électrification du pays...[...]

L'acceptation par notre peuple des responsabilités découlant de la solidarité arabe, de l'unité d'action et de la communauté de destin n'était pas non plus chose aisée ou facile. [...]

Je sais que le peuple égyptien en tant que peuple arabe, un peuple vieux de 7000 ans, a vaincu tous les envahisseurs. Il a triomphé de tous ceux qui ont occupé son territoire depuis Cambyse [note : roi achéménide du VI e s. av. J.-C.] jusqu'à Napoléon.

4/ CADN 353 PO/5 22 18/03/1967 Nasser au *Congrès de la production*, Le Caire

« ou bien nous avançons et sommes libres et vivants ; ou bien nous nous arrêtons et sombrons dans le sous-développement, par suite de la distance qui s'allonge et nous sépare des devanciers, pour ne plus trouver la liberté, et après elle la vie »

Question 2: Comment Nasser justifie-t-il la construction du Haut-Barrage d'Assouan? Utilisez les documents de façon critique. (doc. 3, 4 et chronologie).

Travail personnel écrit et relevé.

III-Les nubiens ont-ils été oubliés ?

5/ CADN 353 PO/5 40, juin 1963

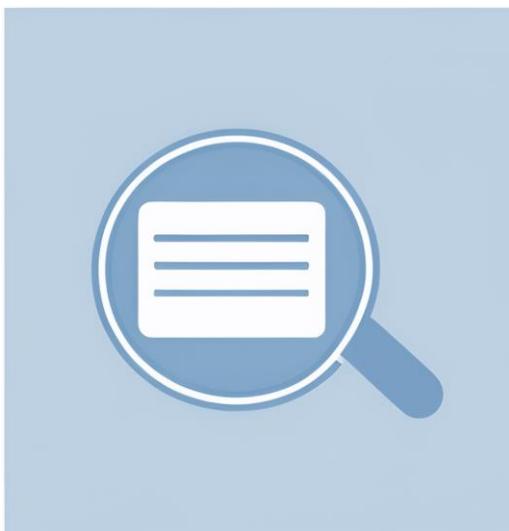
Courrier en date du 25 juin 1963 du chargé d'affaires de France en République Arabe Unie à son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères

Objet : Séjour en France du directeur général des bâtiments de l'Etat

Monsieur Michel Naguib Raphaël, architecte, directeur Général des bâtiments de l'Etat au Ministère égyptien de l'habitat et des affaires rurales va se rendre en Europe pour prendre contact avec les principaux cabinets d'architectes [...] afin d'étudier avec eux les meilleures solutions à envisager pour reloger les habitants de Nubie contraints de quitter leur village à cause de la construction du barrage d'Assouan. [...]

Monsieur Raphaël serait très heureux de pouvoir visiter les dernières réalisations françaises dans le domaine de l'habitat ainsi que les possibilités offertes par les constructions préfabriquées.

6/ Etude de photographies :



(photographie en ligne)

A/Le village de New Dabud
en 1963 (près de Kom Ombo
au Nord d'Assouan, à 2,5 km
du lit du Nil) où le
gouvernement à relogé
certains des 100 000 nubiens
dont les terres ont été
inondées par le barrage.

Norbert Schiller Collection, Phot.
Zacher, 1963 Copyright:

Unknown Source :

<https://www.photorientalist.org/easy-media/yankee-in-pictures/attachment/yke0029-2/>



(photographie en ligne)

B/Vieux village nubien avant la construction du barrage (vers 1955)

<https://www.pinterest.fr/experien nubia/old-nubia-leaving-nubian-homelands/>

Partie 2 : C/ Page Facebook, saisie d'écran de la communauté Nubienne

<https://www.facebook.com/people/Nubia2014/100080289704952/?ref=hl>



(photographie en ligne)

7/ Constitution of Egypt 2014 https://www.constituteproject.org/constitution/Egypt_2014.pdf

Traduction : Article 236. Développement économique et urbain des zones frontalières défavorisées. L'Etat devra développer et mettre en œuvre un plan global pour le développement économique et urbain des zones frontalières défavorisées, incluant la Haute-Egypte, le Sinaï, le Matrouh et la Nubie. Il doit être mené avec la participation des résidents de ces zones dans le développement des projets et la priorité doit leur être donnée, prenant en compte les communautés locales et leurs particularités culturelles et environnementales, dans les 10 ans à partir de la date à laquelle la Constitution prend effet, selon la loi.

L'Etat travaille à mettre en œuvre des projets de développement afin de ramener les résidents de Nubie dans leurs anciennes zones de résidence, et à les développer, dans les 10 ans ainsi que prévu par la loi.

Activité 3 (Tous les documents)_: Vous travaillez pour « Reporters sans frontières » et vous écrivez un discours d'environ 2.5 mn pour faire connaître à la communauté internationale les enjeux de la question nubienne lors d'une assemblée consacrée au Droits de l'Homme. Votre discours doit apporter une réponse à la problématique.

Travail de groupe à la maison. Possibilité d'utiliser une IA générative : apprentissage de l'utilisation des « prompts ». Evaluation de l'oral (par les pairs) et de l'écrit (par le professeur).

Capacités travaillées (déclinaison d'après le BO Histoire-géographie Tle)

Question 1 : Expliquez les raisons qui motivent le sauvetage des temples, ainsi que les acteurs impliqués en faisant une carte mentale, en distinguant les enjeux des 4 disciplines d'HGGSP.

Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux

I- Connaître et se repérer : - identifier et nommer les périodes historiques = **Guerre froide**
- Identifier les acteurs = **Nasser, URSS, Etats-Unis, Unesco, Chr. Desroches-Noblecourt, V. Veronese, Nubiens, C.B. de Mille ou Paramount Pictures, A. Malraux**

Contextualiser : - Mettre un évènement ou une figure en perspective : **sauvetage temples, Tiers-monde, non-alignement, concurrence des blocs URSS/Occident, « civilisation », histoire biblique**
- Confronter le savoir acquis en histoire et en géographie avec ce qui est entendu, lu et vécu = **étudier les documents dans la perspective du thème HGGSP Patrimoine**

Question 2: Comment Nasser justifie-t-il la construction du Haut-Barrage d'Assouan ? Utilisez les documents de façon critique. (doc. 3, 4 et chronologie)

S'approprier les exigences, les notions et les outils de la démarche historique

Employer les notions et exploiter les outils spécifiques aux disciplines :

-Employer les notions et le lexique acquis à bon escient = **Panarabisme, non-alignement, Guerre froide, concurrence des blocs, patrimoine, valorisation, protection, concurrence, tensions**

Activité 3 (Tous les documents)_: Vous travaillez pour « Reporters sans frontières » et vous écrivez un discours d'environ 2.5 mn pour faire connaître à la communauté internationale les enjeux de la question nubienne lors d'une assemblée consacrée au Droits de l'Homme. Votre discours doit apporter une réponse à la problématique.

- savoir lire comprendre et critiquer un document iconographique = **photographies (III), affiche (I)**

Construire une démarche historique et la justifier :

- construire et vérifier des hypothèses sur une situation historique : **les nubiens ont-ils été oubliés ? Ou existe-t-il une « question nubienne » ?**

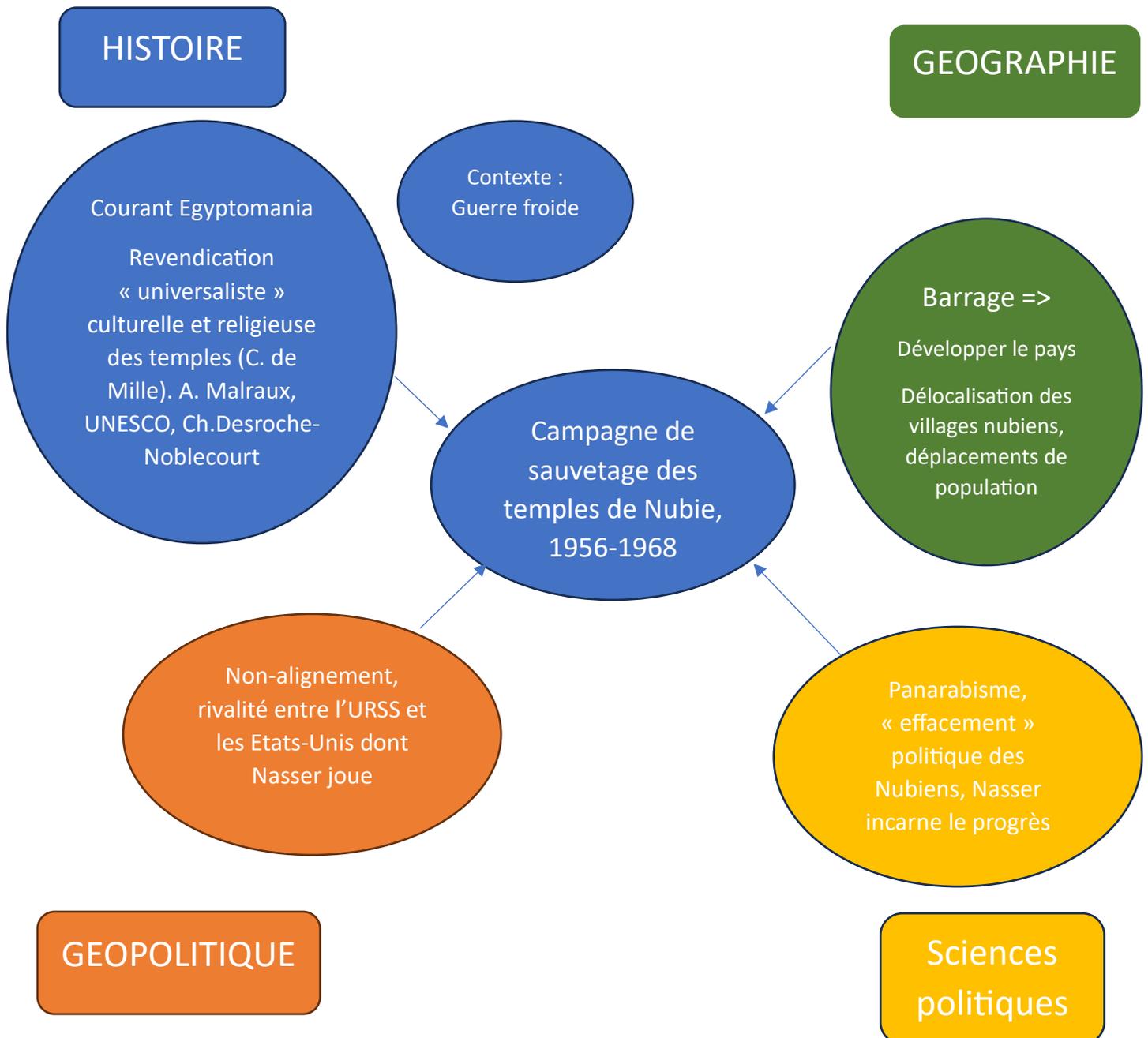
III- Construire une argumentation historique et géographique :

- Procéder à l'analyse critique de documents : **comprendre la portée et les conséquences du déplacement des populations nubiennes, prendre du recul face aux documents en changeant de perspective (doc. 5 à 7), critiquer la révolution de Nasser**

- Utiliser une approche historique pour mener une analyse et construire une argumentation : **écriture discours qui met en perspective la question nubienne, qui montre la nécessaire mise en place d'un patrimoine commun de l'humanité qui ne doit léser personne.**

Pistes de correction

Qu. 1 : Expliquez les raisons qui motivent le sauvetage des temples, ainsi que les acteurs impliqués en faisant une carte mentale, en distinguant les enjeux des 4 disciplines d'HGGSP.



Qu. 2 : Comment Nasser justifie-t-il la construction du Haut Barrage d'Assouan? Utilisez les documents de façon critique. (doc. 3, 4 et chronologie). 2/ Travail autonome relevé. Correction faite avant la rédaction du discours (principe de rétroaction)

Attendus : Guerre froide, panarabisme, révolution socialiste = alignement sur l'URSS, développement. 5pts.

Valorisation : critique du « peuple arabe vieux de 7000 ans ».

3/ Activité 3, discours. Rédaction en groupe. Evaluation selon grille (ORAL : posture, audibilité, aptitude à convaincre – ECRIT : mention des éléments suivants : constitution Egypte 2008, déplacement de population, délocalisation, discrimination, identité nubienne, tensions culturelles et politique, patrimoine) Valorisation : les photos montrent

qu'il n'y a aucun aménagement entre 1963 et 2014 ; groupe de pression sur Facebook se met en place // revendications sur réseaux = moins dangereux.

Apport en conclusion possible - Géoconfluences, art. **Patrimonialisation**

- ⇒ Le patrimoine est ce qui est perçu par une société comme étant digne d'intérêt et devant de ce fait être transmis aux générations futures, qu'il s'agisse d'un patrimoine historique (un monument, un site...), d'un patrimoine paysager (par exemple une forêt, un massif montagneux, une perspective urbaine) ou d'un patrimoine immatériel (une musique, une cuisine...).
- ⇒ **Il s'agit donc d'une construction sociale**, ce qui soulève la question des acteurs et de leurs valeurs culturelles : que choisit-on de préserver ? Que peut-on accepter de détruire ? Comme pour toute construction sociale, on constate des variations selon les époques (tel monument détruit au XIX^e siècle, car « dépourvu d'intérêt » serait aujourd'hui sauvegardé) mais aussi les cultures qui n'accordent pas la même importance à tel ou tel site.
- ⇒ Depuis les années 1970, on assiste à une **mondialisation progressive des préoccupations patrimoniales**, illustrée par la création dès 1972 du statut de « patrimoine mondial de l'humanité » par l'UNESCO.

Serge Bourgeat et Catherine Bras, décembre 2019. Géoconfluences. Dernière modification (JBB), mars 2021.